

VINCI PARK ET LA VILLE DE CHARENTON-LE-PONT LANCENT LE PAIEMENT DU STATIONNEMENT EN VOIRIE PAR MOBILE

Depuis le 4 novembre 2014, VINCI Park et la Ville de Charenton-le-Pont proposent un nouveau service de paiement du stationnement par mobile. Véritable innovation au service de l'expérience client, ce service offre aux automobilistes la possibilité de payer, prolonger ou stopper leur stationnement à distance. Développé en partenariat avec la société PayByPhone, il vient en complément des moyens de paiement existants, pour plus de liberté et de facilité d'usage. Il apporte confort et innovation à l'utilisateur qui ne paye que la durée de stationnement effectivement consommée.